

Rapport moral du Président

BESOIN DE PRODUCTIVITÉ ET DE SIMPLICITÉ !

Comme toujours ce rapport moral est l'occasion de jeter un regard en arrière sur l'année ou plus exactement sur les années écoulées. Il permet de prendre un instant pour faire le point sur les orientations choisies, leurs mises en œuvre ou pas, leurs effets, leurs réussites ou leurs échecs. Cela fait, cette année, vingt ans que je suis entré dans la filière oléicole et que j'en suis l'évolution.

Ces vingt ans, je les découperai en deux phases :

La première de **1994 à 2004** pourrait s'intituler la « **PHASE DE L'EUPHORIE** ». Cette phase est consécutive au « French Paradox » mis en avant par le Docteur Serge Renaud. C'est l'époque bénie où la demande s'envole aussi vite que les prix. En dix ans, le prix de vente de l'huile d'olive française double, devenant enfin rentable. Une seule obsession, il faut planter des oliviers pour répondre à la demande. Deux plans de relance sont mis en place permettant de planter plus de 5 000 hectares d'oliviers.

La deuxième de **2004 à 2014**, pourrait s'appeler la « **PHASE DE LA CRAINTE** ». La crainte de la surproduction liée à l'arrivée en production de ces plantations. Passée de 2 500 tonnes en 1995 à 4 600 tonnes en 2003, nous sommes certains qu'en 2010, la moyenne sera au moins de 7 000 tonnes. Les récoltes 2008, 2009 et 2010 semblent nous donner raison avec une production moyenne de 6 200 tonnes sur trois ans. Sauf que les trois suivantes atteignent péniblement 4 400 tonnes nous replongeant dans une période de pénurie.

La question est simple, comment se fait-il qu'alors que nous avons planté plus de 5 000 hectares d'oliviers en 20 ans, la production moyenne française se traîne péniblement en dessous de 5 000 tonnes ? Nous avons juste oublié qu'il ne suffit pas de planter des oliviers pour qu'ils produisent !

Bien sûr, chacun ira de son explication. Pour les uns, c'est le manque de rémunération qui fait que les oléiculteurs ne « nourrissent » pas leur verger comme il faut. Pour d'autres, c'est le développement de l'Agriculture Biologique qui, par l'enherbement, des amendements trop « légers » et des traitements insuffisants, conduit à cette absence de productivité. Pour d'autres, enfin, ce sont les changements climatiques qui perturbent la pollinisation. Personne n'a la réponse et comme toujours, elle se cache probablement un peu dans chacune de ces explications.



Pour moi, une chose est certaine, depuis vingt ans nous nous sommes endormis sur nos acquis techniques en matière de culture. Entre 1990 et 2000, de nombreuses études ont été menées sur les amendements, la pollinisation ou l'irrigation. Depuis 2000, à part les expérimentations menées à la SERFEL, nous nous contentons de communiquer sur ces résultats anciens sans les remettre en cause ni les faire évoluer. Quand vous regardez nos trois programmes OLEA, la majorité de nos actions est tournée vers le produit, pas la production de la matière première.

Produire dans le végétal répond à une conjonction de facteurs immuables et simples que je pourrais résumer ainsi : un vecteur de production (l'arbre) que l'on régénère (la taille), à qui l'on donne à manger (l'engrais) et à boire (l'irrigation) pour qu'il soit vigoureux et que l'on protège des maladies (les traitements phytopharmaceutiques) !

A cela s'ajoute un facteur que nous ne pouvons pas maîtriser : La climatologie !

Autrement dit, nous devons nous remettre en cause dans notre manière de conduire nos vergers avec quatre axes principaux à travailler :

1. La conduite de l'arbre. Dans cet axe, deux objectifs : d'un côté, au moyen de nouvelles techniques d'analyses, il nous faut enfin comprendre et améliorer la pollinisation de nos fleurs, et de l'autre revoir nos techniques de tailles et peut-être sortir du culte du verger piéton.
2. Les Amendements. Il nous faut nous poser des questions sur nos programmes de fertilisation qui ont été conçus il y a plus de quinze ans.
3. L'irrigation. Les travaux de la SERFEL nous ont montré que nous étions loin d'être performants sur le sujet.
4. Les traitements phytopharmaceutiques. C'est peut-être là où nous nous sommes le moins endormis car les évolutions de la Réglementation nous obligent à nous remettre en question et la disparition à plus ou moins court terme du Diméthoate nécessite de trouver de nouvelles solutions. Sans parler que nous ne sommes pas à l'abri de catastrophes que sont les maladies liées à des phytoplasmes qui font disparaître actuellement les palmiers, les châtaigniers et mettent en danger le vignoble.

A ces quatre axes, il faut en ajouter un cinquième encore plus primordial, c'est l'interactivité entre chacun de ces axes, combinée à la climatologie ! C'est probablement le plus compliqué des défis qui nous attend.

L'enjeu économique est énorme, doubler la production d'olives à l'hectare permet de diminuer de près de 30% le prix de revient d'un litre d'huile. Sur les 50 000 hectares d'oliviers recensés en France, la production moyenne est de 600 kg d'olives à l'hectare. Imaginons que demain, cette moyenne monte à 2 tonnes, nous produirions 15 000 tonnes d'huile d'olive avec une baisse du prix de revient de près de 50% !

DE LA PRODUCTIVITÉ OUI, MAIS AUSSI DE LA SIMPLICITÉ !

Cette nécessité de « SIMPLICITÉ » va bien au-delà de notre oléiculture. Nous vivons sur un modèle agricole bâti après la dernière guerre, que ce soit au niveau du syndicalisme, des Chambres d'Agriculture ou de nos administrations. Au cours de ces soixante-dix années, le nombre d'actifs en agriculture a été divisé par dix et le nombre d'exploitations par quatre. Face à cette baisse, nous avons multiplié les structures administratives et les Réglementations.

Une exploitation oléicole est d'abord soumise à la double Réglementation Européenne et Française. Elle est sous la tutelle et le contrôle de FranceAgrimer, de la DRAAF, de la DDT et de sa Chambre d'Agriculture. Elle cotise obligatoirement à son Interprofession et son Organisme de défense et de Gestion. Elle adhère généralement à un syndicat généraliste. Elle rend des comptes au Service de la Protection des Végétaux, à l'Agence de l'Eau, à la Répression des Fraudes et le cas échéant à la DREAL pour les ICPE. Elle est contrôlée par un organisme certificateur pour sa production en AOP et à un second si elle est en Agriculture Biologique, tout cela sous tutelle de l'INAO. Et je n'évoque même pas les règlements et les contrôles liés au social si elle emploie des salariés.

Au total, plus d'une dizaine d'organisations différentes qui réglementent et donc contrôlent une exploitation agricole, n'est-ce pas un peu trop ?

Depuis des décennies, notre système de gouvernance est en réaction permanente. Un écolier est irrité par du soufre, il faut interdire les traitements à moins de 200 mètres des habitations, un taux de pollution est excessif, il faut interdire les moissons par temps sec ou interdire le brûlage des déchets de tailles.

Chaque fois que nous rencontrons un problème, nous créons une commission qui généralement débouche sur un Règlement ! Je me demande même si quelqu'un au Ministère est capable de dire combien il y a de pages au Code Rural ! Un paysan passe plus de temps, aujourd'hui, à remplir des papiers qu'à cultiver ses terres ou ses oliviers.

Le sacro-saint « Principe de Précaution » paralyse notre économie et décourage les bonnes volontés. Au nom de beaux et nobles principes, notre société est malade, atteinte d'une diarrhée réglementaire aigue. Et le pire dans tout cela, c'est que nous ne sommes pas les derniers à réclamer ces règles que nous voulons voir appliquer à nos confrères mais pas à nous-mêmes.

Alors, comme vous savez que je suis un éternel rêveur, je vais donc rêver que le « Bon Sens Paysan » qui ne devrait jamais nous avoir quitté, reprenne le dessus et nous amène à créer une commission qui pondra un règlement qui simplifiera tous les autres règlements Qui a dit désespérant ?

Pour finir ce long rapport moral, je me dois d'adresser mes remerciements à tous ceux qui se battent pour cette interprofession tant du côté des administrateurs que du côté du personnel, saluer leur engagement et leur dévouement tant à L'AFIDOL qu'au CTO sous la houlette efficace de leur Directeur Christian Argenson. Sans leur implication, notre Interprofession ne serait qu'une coquille vide.

Olivier NASLES
Président de l'AFIDOL

